

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

# AVIS PUBLIC

### CONSULTATION ÉCRITE POUR UNE DÉROGATION MINEURE AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

Avis public est par la présente donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 4 août 2020 à 19 heures 30, le Conseil statuera sur une demande de dérogation mineure soit :

- **Immeuble situé au 5, rue du Moulin , à Saint-Anselme, lot 3 580 592.**

But de la dérogation: Autoriser la réalisation d'une opération cadastrale créant un frontage du lot à 25,44 mètres alors que le règlement de lotissement no 58 prescrit une largeur maximale pour les lots destinés aux résidences unifamiliales isolées de 22,50 mètres.

L'opération cadastrale portera également la superficie du lot à 907,60 mètres carrés alors que le règlement de lotissement no 58 prescrit des dimensions maximales de 855 mètres carrés pour les lots destinés aux résidences unifamiliales isolées.

En vertu du décret 2020-033 du gouvernement du Québec, une consultation écrite sera tenu en remplacement de l'assemblée publique de consultation. Ainsi, les personnes intéressées à se prononcer sur la demande de dérogation mineure pourront faire parvenir leurs commentaires aux coordonnées suivantes:

Mme Stéphanie Bélanger

[dga@st-anselme.ca](mailto:dga@st-anselme.ca)

Date limite : Le 28 juillet 2020

Les commentaires reçus seront soumis à l'attention du Conseil municipal. Une fois ces derniers reçus, le Conseil municipal pourra décider d'octroyer la demande de dérogation mineure ou non.

Tout intéressé peut contacter la personne responsable par courriel au [dga@st-anselme.ca](mailto:dga@st-anselme.ca) pour obtenir de l'information en regard à la présente demande de dérogation mineure ou se présenter au bureau de la Municipalité, 134, rue Principale, à Saint-Anselme, aux heures normales de bureau, afin d'obtenir des informations.

**Donné à Saint-Anselme ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.**



**Stéphanie Bélanger**  
Secrétaire-trésorière adjointe

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidente à Saint-Anselme, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le règlement n° 437, soit le règlement relatif aux modalités de publication des avis publics, entre 9 h et 17 h dans la journée de ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.

EN FOI-DÉ QUOI, je donne ce certificat, ce 13<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2020.



**Stéphanie Bélanger**  
Secrétaire-trésorière adjointe